

Entreprise

Les pépinières Robin participent au programme Reinforce

Les pépinières Robin ont été sélectionnées, suite à un appel d'offres, pour produire 140 000 jeunes plants en godet Robin Anti-Chignon® répertoriés en 300 unités génétiques résineux et feuillus, dans le cadre du programme européen Reinforce. Le but de ce programme, piloté par l'Institut européen de la forêt cultivée (IEFC), est de préparer l'adaptation des forêts aux changements climatiques à venir, en testant des essences produites à partir de graines originaires de tous les continents. Vingt chercheurs issus de dix organismes de recherche français (Inra et IDF), espagnol, portugais et anglais vont mettre en place 35 arboretums réparés sur la façade atlantique de l'Europe, du nord de l'Écosse jusqu'au sud du Portugal et l'archipel des Açores. Les 140 000 plants mis en production en 2011 sur l'exploitation de Valernes (04) seront expédiés en intégralité au cours de l'automne vers les différents sites de plantation. Chaque plant sera étiqueté individuellement avec son nom botanique et l'origine de la graine, afin de permettre aux organismes de recherche de les répertorier précisément. Le développement de chaque arbre sera suivi, afin de mesurer son évolution et d'en tirer des conclusions sur les espèces qui devront être privilégiées dans la constitution des forêts européennes du futur.



Mardi 28 juin dernier, le groupe des vingt partenaires du programme européen Reinforce a été accueilli aux pépinières Robin, sur le site de Valernes, dans les Alpes-de-Haute-Provence (04).
PHOTO : PÉPINIÈRES ROBIN



Première étape du projet : la requalification paysagère de 4,8 hectares autour du « château ».

Vente. Avec le projet de « pôle horticole premium », les producteurs et acheteurs du marché-gare de Carpentras veulent donner une nouvelle dimension à leur négoce.

Le marché de Carpentras aménage son site

L'objectif est de créer un nouvel espace, sur l'actuel marché. Ce lieu sera capable d'accueillir un marché hebdomadaire plus attractif et plus efficace. Le projet s'appuie sur une modernisation du site marché-gare avec une restructuration foncière et une requalification des infrastructures qui doivent permettre de moderniser l'organisation et les flux sur le marché, professionnaliser les conditions d'accès et proposer des services utiles aux usagers.

4,8 hectares aménagés autour du « château »
Le lieu ainsi créé pour le marché horticole sera également disponible pour d'autres secteurs, notamment les activités liées au développement durable. Le thème de l'utilisation rationnelle de l'eau d'irrigation pourra ainsi trouver sur la zone l'espace

nécessaire à la présentation de ses avancées.

À ce jour, une première superficie de 4,8 hectares a été transférée par la Ville de Carpentras à la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (COVE) pour la réalisation des travaux d'aménagement. Les espaces extérieurs du périmètre proche du « château » seront requalifiés avec un nouvel enrobé, une clôture, une entrée, un éclairage et un aménagement paysager. Les appels d'offres pour les travaux des bâtiments de la halle couverte, des box et du marché floral suivront.

Dans un contexte économique général difficile, l'activité du marché de Carpentras reste stable depuis deux ans. Elle est même en légère progression cette année. L'équipement est considéré comme nécessaire, voire indispensable, par la majorité des producteurs usagers.

À ce jour, les six cents espaces d'exposition sont tous loués. Ils accueillent de

nouveaux exposants non régionaux, qui proposent une gamme innovante, complémentaire des gammes horticoles et pépinières locales.

Nouveaux exposants et nouveaux acheteurs

Les courants d'affaires ont été maintenus grâce à la fréquentation de nouveaux acheteurs.

Géré par une délégation de service public, le marché doit rester le lieu de rencontres et d'échanges pour tous les horticulteurs et pépiniéristes de la région. Claude Melquior, horticulteur-pépiniériste, président du syndicat des utilisateurs professionnels du marché-gare de Carpentras, souhaite que la gestion de ce nouvel outil soit l'occasion de redynamiser l'action collective.
Francis Ginestet

JARDINERIE LES VENDEURS SE CERTIFIENT

À la fin du mois de juin, FranceAgriMer a attribué 1 150 certificats pour la vente des produits phytopharmaceutiques aux jardiniers amateurs. Pour obtenir leur Certiphyto, les vendeurs-conseils adhérents à la FNMI (Fédération nationale des métiers de la jardinerie) ont pu suivre la formation e-learning mise en place par la fédération. Celle-ci permet aux salariés de se former par tranche d'une demi-heure, sans avoir l'obligation de quitter leur point de vente.

La FNMI organisera par ailleurs, entre les mois de septembre et de novembre prochains, dix-sept sessions, sur l'ensemble de la France, destinées à former les responsables de rayon ou encore les directeurs de magasin au nouveau dispositif réglementaire relatif à la certification des entreprises. Ce dispositif sera mis progressivement en place d'ici à juillet 2013.

International

ÉTATS-UNIS LES RÉGLES D'IMPORTATION DES PLANTS RENFORCÉES

Le service américain pour la santé des végétaux et des animaux (Aphis - Animal and Plant Health Inspection Service) a adopté fin mai un protocole de sécurité sur l'importation des jeunes plants et boutures, intitulé NAPPRA (Not Authorized Pending Pest Risk Analysis). L'Aphis établira et publiera en ligne une liste de végétaux à risque (organismes de quarantaine ou hôtes d'organismes de quarantaine) : ces plantes ne seront pas autorisées à être importées jusqu'à ce qu'une analyse du risque phytosanitaire ait été complétée. Selon le résultat, la plante concernée sera interdite d'importation ou réglementée.
www.aphis.usda.gov/newsroom/2011/05/pdf/nursery_stock.pdf

DES FONDS

CONTRE LES ENVAHISSEURS

Le ministère américain de l'Agriculture alloue cette année 50 millions de dollars pour des projets visant à empêcher l'introduction ou la propagation des maladies et ravageurs envahissants, dans le cadre de la Section 10201 (Plant Pest and Disease Management and Disaster Prevention). La liste des projets est disponible (en anglais) sur www.aphis.usda.gov/section10201. Les projets sélectionnés sont organisés autour de six thèmes : analyse et enquête sur les risques encourus (capricorne, *Phytophthora ramorum*, Plum pox virus...), amélioration des activités d'inspection aux points vulnérables (ports...), amélioration des technologies d'identification (outils moléculaires...), systèmes de protection en pépinière (certification, désinfection, biofiltration...), suivi des mesures et éducation/sensibilisation.

PAYS-BAS HORTI CONGRESS

L'eau sera le thème de l'International Horti Congress, organisé dans le cadre du salon Horti Fair, qui se déroulera du 1^{er} au 4 novembre à Amsterdam. Ce congrès (en anglais) se tiendra le mardi, premier jour du salon, de 16 h à 18 h 30. « L'horticulture offre des solutions pour les défis mondiaux tels que le manque d'eau de bonne qualité. Le congrès mettra en avant cet enjeu stratégique, et les visiteurs trouveront des solutions concrètes sur le salon », annonce Frans-Peter Dechering, directeur d'Horti Fair.

Réservation (deux tickets gratuits pour chaque participant à Horti Fair inscrit avant le 1^{er} septembre, puis 295 € HT) : www.hortifair.com

AGRIBIO GROUP INVESTIT DANS LES BIOTECHNOLOGIES

Le groupe Agribio Group, composé d'entreprises de sélection, production et distribution (Fides, Barberet et Blanc, Southern Glasshouse Produce, Japan Agribio, Oro Farms...), a pris une participation dans l'entreprise de biotechnologie Genetwister Technologies (Pays-Bas). Son objectif est d'explorer les potentialités de la sélection assistée par marqueurs pour créer de nouvelles variétés.

SUISSE MEETING ABIM - LUCERNE

Du 24 au 26 octobre se tiendra la 26^e édition du Meeting ABIM organisée par l'IBMA (International Biocontrol Manufacturers' Association) et l'Institut de recherche de l'agriculture biologique suisse (FiBL). Cet événement rassemble chercheurs, producteurs, distributeurs, instituteurs techniques... autour du biocontrôle : règlements et politiques, nouveaux produits et techniques.
www.abim.ch